Principales missions opérationnelles : Espaces verts

Missions

Dans une métropole en développement, les écarts socio-économiques entre les différents territoires de l'agglomération peuvent avoir tendance à se creuser. La Politique de la Ville est attentive aux territoires en difficultés et veille à ce que leurs habitants ne subissent pas les mécanismes de l'exclusion et restent intégrés à l'ensemble de la métropole. Actuellement, 16 quartiers de Nantes, Orvault, Rezé et Saint-Herblain font l'objet d'une attention particulière afin de donner davantage de cohérence aux politiques publiques mises en œuvre dans ces quartiers tant sur le plan social qu'urbain. Leur positionnement géographique en cœur d'agglomération est un atout important.

Mobiliser les politiques publiques

Dans le cadre de sa compétence « Politique de la Ville », et dans un objectif de cohésion sociale, Nantes Métropole s'assure que toutes les politiques publiques de l'Etat, des communes et de la communauté urbaine et de l'ensemble des partenaires soient pleinement mobilisées et coordonnées sur ces territoires fragilisés.

Sur les 24 communes de l'agglomération, 4 ont des quartiers identifiés comme prioritaires par la Politique de la Ville

- **Nantes** : 9 quartiers.
- **Rezé** : 3 quartiers.
- **Saint-Herblain** : 3 quartiers.
- **Orvault** : 1 quartier.

5 d'entre eux bénéficient de conventions avec l'ANRU dont le GPV de Malakoff.
Bellevue, à la fois sur Nantes et sur Saint-Herblain (2 quartiers), est classé en ZFU intercommunale.

La Mission Politique de la Ville de la Nantes Métropole a donc en charge :

- L'animation du partenariat politique et technique,
- La mobilisation des politiques publiques de la communauté urbaine et de ses partenaires,
- L'amélioration du cadre de vie dans les quartiers d'habitat social en s'appuyant sur la Gestion Urbaine de Proximité,
- Le soutien aux initiatives de prévention de la délinquance et de lutte contre la récidive,
- La veille sur les évolutions de l'exclusion sociale,
- Le soutien des initiatives émergentes, favorisant la participation et la mobilisation des habitants.

Actions en cours

1. Axes directement mis en œuvre par la Mission Politique de la ville :

⇨ **L'animation du partenariat politique et technique**

. Co-Pilotage avec l'Etat du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (appel à projet annuel). Il s'agit d'y intégrer une cohérence avec les dispositifs connexes de l'Etat : Villes Vie Vacances, Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, etc.

Principales missions opérationnelles : Espaces verts

. Démarche de refonte et de redynamisation de la Politique de la Ville en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés (élus, acteurs associatifs, bailleurs, etc.) dans un contexte de reconfiguration au niveau national de la géographie prioritaire et des dispositifs.

Le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), co-piloté par Nantes Métropole et l'Etat, en lien avec tous les partenaires opérant sur ces quartiers, soutient chaque année des actions génératrices de cohésion sociale portées par des associations implantées sur les territoires prioritaires.

Depuis 2010, Nantes Métropole a organisé une démarche de dialogue et réflexion avec les différents acteurs de la Politique de la Ville sur les enjeux des quartiers prioritaires sur l'agglomération pour questionner et renouveler ses modes d'interventions. Dans ce cadre, en avril 2011, se sont tenues les premières Assises Métropolitaines de la politique de la Ville. Ce rendez-vous a réuni 500 participants, associations, habitants, élus, professionnels venus de l'agglomération et des autres grandes métropoles.

⇨ **La mobilisation des politiques publiques de la communauté urbaine**

Elle se traduit par un travail rapproché avec les autres directions de Nantes Métropole :

- **Emploi, insertion et développement économique :**

Le soutien aux outils territoriaux de la politique de l'Emploi : Maison de l'Emploi, Mission Locale, Ecole de la Deuxième Chance. Avec l'implantation de la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale au cœur des quartiers. Nantes Métropole apporte également un soutien aux chantiers d'insertion, aux structures de l'Economie Sociale et Solidaires, aux initiatives en faveur de la création d'entreprise, aux associations qui agissent sur les freins à l'emploi, dont les actions bénéficient pour une part non négligeable aux habitants des quartiers de la Politique de la Ville.

Le développement de la clause d'insertion permet l'embauche de personne en parcours d'insertion vers l'emploi en s'appuyant sur la commande publique.

Chaque année les évolutions socio démographiques des ménages font l'objet d'une analyse territoriale permettant d'ajuster les actions de proximité en faveur des demandeurs d'emploi.

- **Renouvellement urbain** :

Depuis le début du mandat, 5 sites font l'objet d'importants projets de rénovation urbaine conventionnés avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) : Malakoff-Pré Gauchet, les Dervallières, Bout des Landes-Bruyères à Nantes ; Bellevue-Harlière et Sillon de Bretagne à Saint-Herblain. Au-delà de la réhabilitation des logements, ces projets concernent les services publics, les équipements, les commerces, les circulations, etc.

Maître d'ouvrage pour le GPV de Malakoff-Pré Gauchet, Nantes Métropole accompagne les autres projets, pilotés par les villes. La communauté urbaine est sur le GPV Malakoff et sur une partie de Bellevue.

Principales missions opérationnelles : Espaces verts

Nantes Métropole a lancé en 2010 la démarche « Projet Global de Bellevue », démarche participative entamée sur ce secteur afin d'établir le diagnostic urbain et social du quartier et de mettre en œuvre un plan d'action en faveur de ce territoire.

La Communauté Urbaine apporte également son soutien financier aux projets menés dans les autres quartiers : Bellevue Nantes, Breil, Clos Toreau, Bottière, Nantes Nord, quartiers Château et Pont Rousseau à Rezé.

- **Habitat :**

  Une politique volontariste en faveur du logement social à travers le nouveau Plan Local de l'Habitat (PLH) adopté en 2010 en développant l'offre de logement social sur l'agglomération et en diversifiant l'habitat dans les 16 quartiers prioritaires. Une démarche expérimentale est engagée sur Malakoff/Pré Gauchet afin de répondre aux enjeux de mixité, de mobilité et d'attractivité du territoire.

- **Transports :** le réseau de transports en commun relativement bien les quartiers populaires, les problématiques sont davantage liées aux conditions d'accès (horaire, mode d'emploi et tarification). La mise en place d'une plate-forme mobilités en lien avec la direction en charge de l'emploi, appui au développement d'initiatives de covoiturage dans les quartiers prioritaires favorise la mobilité des habitants.

⇨ **La gestion urbaine de proximité**

Depuis début 2010, 13 démarches quartiers, dont 6 en démarche ANRU, sont conventionnées sur Nantes, Rezé, Saint-Herblain et Orvault, 6 bailleurs constitués en inter-bailleurs. Consolidation la démarche : outils, modélisation, organisation politique et technique, mobilisation des habitants. Mise en place d'une enquête renouvelée tous les deux ans auprès d'un panel de 2000 habitants, en lien avec l'enquête de satisfaction des bailleurs, pour une application à l'ensemble des quartiers et un ajustement des démarches et du dispositif au fil du temps.

Un fond de soutien vient renforcer la mobilisation des habitants via des actions complémentaires de celles des agents des collectivités et des bailleurs.

⇨ **Le soutien aux initiatives de prévention de la délinquance**

- Nantes Métropole soutient des associations qui agissent dans les champs de l'aide aux victimes, de l'aide aux sortants de prison et de la prévention de la récidive. La communauté urbaine est membre du GIP Maison des Adolescents. Nantes Métropole accueille aussi des personnes en Travail d'Intérêt Général dans ses services et se prépare à renforcer qualitativement et quantitativement cet accueil , en diversifiant les postes d'accueil (missions, horaires, etc.).

Principales missions opérationnelles : Espaces verts

⇨ **La veille sur les évolutions de l'exclusion sociale**

La Mission Politique de la Ville met en place un système d'observation de l'évolution de la situation des quartiers et engage des démarches prospectives sur des problématiques ciblées (rapport au temps, à la santé, à l'utilité sociale chez les personnes précarisées).

Ces interventions de Nantes Métropole, si elles témoignent de la volonté affirmée de mettre la solidarité au cœur du développement de l'agglomération, se complètent de la mobilisation des villes sur leurs propres champs de compétences : vie associative, action sociale, famille, petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, culture, sport, santé, tranquillité publique, prévention de la délinquance.

Moyens

1. Ressources humaines

- Le directeur de la Mission Politique de la ville
- Trois chargés de missions
- Un agent de développement local
- Une assistante de direction

2. Budget

Pour 2012, le budget prévisionnel s'élevait à 500 000 € réparti comme suit :

- Actions transversales Politique de la ville (essentiellement des crédits d'ingénierie) : 250 000 €

Evaluation de la GUP
Appui aux démarches GUP
Organisation des « Ateliers et des Assises de la Politique de la Ville »
Participation au centre de ressources Politique de la ville Bretagne Pays de la Loire

- Prévention de la délinquance : 250 000 €

Subventions aux associations

Projets

- Poursuivre le dialogue avec le monde associatif engagé dans le cadre des « Assises Métropolitaines de la Politique de la Ville » en travaillant sur les chantiers identifiés à l'issue des Assises.
- Consolider et développer l'accueil de TIG dans les services de la communauté urbaine.
- Conforter et développer les actions menées pour l'intégration bancaire.
- Renforcer et développer les initiatives s'appuyant sur la mobilisation des habitants.
- Elaborer un plan d'actions pour faire du développement économique comme levier majeur pour les quartiers prioritaires.
- Renforcer les actions de santé publique (observation systématique des territoires, mobilisations des dispositifs en lien avec l'ARS)
- Préparer le renouvellement des contenus, du cadre et de la géographie prioritaire.

Principales missions opérationnelles : Espaces verts

Missions

Entretien des espaces verts d'accompagnement de voirie et des arbres d'alignement (20 000 arbres sur le territoire de la Ville de Nantes).

Budget annuel (compte administratif 2010) hors masse salariale

Fonctionnement : 200 000 € (taille mécanique des arbres – budget Ville de Nantes)
Investissement : 30 000 € (renouvellement ponctuel des arbres d'alignement)

Actions novatrices

Renouvellements des alignements par tranches en abaissant la densité de plantation et en promouvant la diversité spécifique, en tenant compte des nouvelles contraintes d'élagage à proximité des lignes électriques.